

Conseil d'école du 6 novembre 2018 de l'école élémentaire Jean Jaurès de Pins-Justaret-Villate

Présents :

Enseignants :

Mmes Aroztegui Fabienne, Astié Pascale, Groc-Debiesse Séverine, Lelong Martine, Louet Maela, Mazars Marianne, Mouly Marie, Munoz Elisabeth, Sentuc Gaelle, M Clamens Yannick , M.Margheritora Charles.

Représentants des maires :

pour Pins-Justaret : M.Charron, Mme Del Col(secrétaire)

Pour Villate : Mme Pajaud

Parents d'élèves élus :

Coiraton David, Gérardot Virginie, Christen Maelle, Caillaud Severine, Nohales Emmanuelle, Hautecoeur Magali

Excusées : Mmes Christophe Marie Noelle (IEN), Vignes Chauvet Catherine (enseignante), Payrau Muriel (CLAE)

Ecole

- **Règlement intérieur :**

L'examen du règlement intérieur prenant en compte l'interdiction d'utilisation des portables et autres objets connectés personnels dans l'enceinte de l'école pendant le temps scolaire conduit le conseil d'école à l'adopter à l'unanimité.

L'enceinte de l'école a été modifiée pendant l'été et elle est matérialisée par un portail muni d'un visiophone permettant une meilleure conformité avec le plan vigipirate en vigueur.

- **Projet d'école 2018/2022 :**

Le projet d'école 2018/2022 est validé par l'Inspection de l'Education Nationale. Il s'articule autour de 3 axes principaux :

- Lire et écrire
- Formation du citoyen
- Construire le nombre et savoir l'utiliser.

Ces 3 axes découlent de l'analyse des réalités et des évaluations de notre école ainsi que des évaluations nationales. Ces axes de travail déboucheront sur plusieurs actions comme par exemple le conseil d'élèves qui se réunit une fois par trimestre ou la mise en place d'un protocole commun des traitements des conflits entre élèves.

- OCCE :

L'école n'est pas une personne morale et ne peut donc pas avoir de compte bancaire à son nom propre. Nous devons donc passer par une association nationale habilitée à gérer l'argent de l'école. Pour nous c'est l'OCCE. Les comptes de l'exercice 2017/18 ont été validés par les commissaires aux comptes. L'année dernière, grâce à la coopérative scolaire, 33 sorties pour les classes ont pu être réalisées en dehors de la piscine et de l'escalade (soient environ entre 3 et 4 sorties par classe).

- Vivre ensemble et traitement des conflits :

Dans le cadre du projet d'école, nous avons mis en place cette année pour toutes les classes l'utilisation des messages clairs permettant une meilleure gestion des conflits entre élèves. Il semble à l'équipe enseignante que le climat scolaire de Pins Justaret est plutôt apaisé et serein. Mais l'association des parents d'élèves fait remonter des incidents concernant des élèves que les enseignants ignorent. Rappel est donc fait qu'il faut en tout premier lieu que les parents viennent voir les enseignants dès qu'ils ont une interrogation qui concerne leur enfant et l'école.

- Retard des bus et conséquences :

Les retards des bus sont très dommageables pour les élèves, certains peuvent rater des sorties et dérangeant pour les classes. A chaque fois, nous nous renseignons sur les raisons des retards et le conseil départemental en est informé. Souvent les retards sont liés à des travaux sur la route ou à des accidents.

Proposition pour gagner du temps aux points de ramassage.

Une proposition est en cours de test : Les grands montent en premier et les petits en dernier afin de gagner du temps. Une formation pour les accompagnatrices a été faite.

- Actions de l'école 2028/2019

Les actions seront déclinées tout au long de l'année. Ainsi le Cross a eu lieu le 19/10/18, Une chorale d'école va rassembler les chorales existantes, les classes transplantées des CM sont prévues pour le mois de Mai, cette année une assistante d'Anglais vient enrichir l'enseignement de cette langue, la traditionnelle fête de l'école se fera le 28 juin.

- Sortie des classes en retard

En raison du transfert de responsabilité de l'école vers le CLAE qui nécessite un appel des élèves restant au CLAE ou en TAE, il n'est pas toujours facile pour certaines classes éloignées géographiquement de la sortie d'être pile à l'heure. Néanmoins des progrès notables ont été enregistrés. Des efforts vont encore être faits.

Mairie

- Travaux et propreté des wc :

Des travaux d'amélioration ont été réalisés dans les WC côté CLAE. Les petits ont accès maintenant au lavabo. Les poignées et serrures fonctionnaient à la rentrée. Pour information, les WC filles et les WC garçons ne sont plus dans le même bâtiment. Les WC sont nettoyés deux fois par jour (début et fin d'après midi).

- Stationnement chemin des Espérances.

Tous les matins et soirs, de gros problèmes de circulation piétonne ont lieu dans ce chemin, mettant en danger la sécurité des parents et des élèves. Ne peut-on pas créer une ligne jaune d'un côté (trottoir) pour éviter le stationnement des véhicules et permettre le déplacement des piétons en sécurité . Peut-on trouver des solutions pour éviter l'embouteillage sur le trottoir et la rue ?

- Panneau demandé.

Est-il possible de mettre un panneau d'interdiction de fumer dans l'enceinte de l'école près du portail d'entrée ainsi qu'un cendrier mural ?

- Ajustement de la hauteur des tables.

Certains enfants se sont plaints d'avoir des tables trop basses. Les enseignants en feront le recensement et une demande d'intervention sera faite aux services techniques.

CLAE :

Les points prévus à l'ordre du jour qui concernent le CLAE seront traités ultérieurement en l'absence de la directrice.

APEPJV

Bilan des actions de 2017/2018 : Un chèque de 2173 euros correspondant à l'argent recueilli entre autre lors de la tombola et du marché de printemps a été versé à la coopérative scolaire. L'action Chocolat a rencontré moins de succès l'année dernière mais le marché aux plantes a été plébiscité. La tombola a rencontré moins de succès que les années précédentes.

Cette année les actions vont toutes être reconduites. L'association envisage l'organisation d'un vide grenier et une vente perlée de gâteaux certains vendredis ciblés pour aider au financement des classes transplantées. Elle ne s'interdit pas d'étudier d'autres actions possibles.

L'association participera à la fête de l'école selon des modalités encore à définir.

Le directeur (M. Margheritora)

la secrétaire de séance (Mme Louet)